



EXTRAIT N°85/2024 DES DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 02 DECEMBRE 2024
Contrôle de Légalité

Date de la convocation :
Le 25 novembre 2024

Nombre de conseillers municipaux En exercice 33

En début de séance :
Présents 19
Procurations 6
Absents 6
Excusés 2

En cours de Séance :
Présents 18
Procurations 6
Absents 6
Excusés 3

L'an deux mil vingt-quatre, le deux du mois de décembre, le Conseil Municipal régulièrement convoqué en session ordinaire s'est réuni dans la salle des délibérations de la mairie de Saint-Joseph sur convocation, sous la présidence du Maire, M. MONPLAISIR Yan

PRESENTS :

Adjoints : M. ADELE Claude, Eliane Mme MIEVILLY, M. CRETINOIR Joël, Mme CATHERINE Marie-Lyne, M. CACLIN Laurent, Mme LAMIN Marie-Josée.

Conseillers municipaux : M. PALIX Pierre, Mme MARLIACY Danielle, Mme DUCADOS Anne-Caroline, M. BERNABE Cédric, Mme MENCE Marielle, Mme CARIN Jocelyne, M. ROSELET Jean-Christophe, M. ARETO Joseph, M. SAINT-HONORE Laurent, M. ATHANASE Rémy, M. ADELAIDE Michel, Mme FRANCOIS Francine

ABSENTS EXCUSES : Mme DUBO Corinne, (procuration à M. ADELE Claude), Mme LEGIEL Eliane, (procuration à M. ROSELET Jean-Christophe), M. NAPOLY Raymond, (procuration à M. PALIX Pierre), Mme CAVALIER-DOURE Sandrine, (procuration à Mme MARLIACY Danielle), Mme CARDIOT Josiane (procuration à Mme LAMIN Marie-Josée), M. THELESTE Johan, (procuration à Mme DUCADOS Anne-Caroline), Mme RIERNY Sandrine, M. MARLET Camille,

ABSENTS NON-EXCUSES : M. CIDOLIT Bertrand, M. DELPHIN Laurent M. FERDINAND Thierry, Mme BEAUJOLAIS Marie-José, Mme OSTALIE MORVILLIER Marie Clarisse, M. MARLET Daniel.

ASSISTANTS M. Pascal QUIONQUION (DGS), Mme Rose-Aimée DOUARVILLE-BLAISE (Assistante DGS), M. Steeve SAINT-ELIE (DGSA2), M. Victor VELAYE (Dirfin), Mme Rachel VALLERAY (DRH), Mme Elona KRISTO (DST), Mme Audrey LORDINOT (DSCVA)

Le quorum étant atteint, le président déclare la séance ouverte à seize heures et cinquante-cinq minutes et procède à la désignation du secrétaire de séance, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Mme CATHERINE Marie-Line pressentie, déclare accepter la fonction de secrétaire de séance qui lui est proposée.

CRÉATION DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS A L'EX-HOPITAL

04 DEC. 2024

Le maire expose :

Le site de l'ancien hôpital Romain BLONDET, bâtiment emblématique du territoire, doit être valorisé et donc réhabilité. Avec la création d'une Maison des Associations, la commune ambitionne de transformer ce lieu historique en un espace dédié à la vie associative, au soutien d'initiatives locales et à la promotion de l'engagement citoyen. Ce projet permettra aux associations locales de bénéficier d'un espace adapté pour leurs activités et d'un lieu de rencontre pour leurs membres.

Leur accueil dans des conditions optimales nécessite de légers travaux de rénovation de la bâtie, l'installation d'un dispositif de sécurisation de l'espace ainsi que de la signalétique. Cet important projet pour la Commune dans ce nouvel espace consacré aux associations est une réponse à la nécessaire réaffectation des locaux actuels et aux besoins croissants des structures locales. Il représente une opportunité pour renforcer l'engagement citoyen et la vie sociale du territoire. En réhabilitant ce bâtiment, la commune fait le choix d'une transition harmonieuse entre patrimoine et innovation au service de ses citoyens.

Le plan de financement prévisionnel se présente comme suit :

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL en € (HT)				
Intitulés	Dépenses	Financeurs	Recettes	Taux
Réhabilitation légère des bâtiments	74 782,00	État		
Enseigne et Signalétique	10 817,00	- CCT	72 152,00	80%
Motorisation portail	4 591,00	Ville		
		- Autofinancement	18 038,00	20%
TOTAL	90 190,00		TOTAL	90 190,00
				100%

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

D'APPROUVER le plan de financement présenté.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Fait à Saint-Joseph, le 02 décembre 2024

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en préfecture le

